

2022

L'ESSENTIEL

VICTIMES, PLUS JAMAIS SEULES



Sommaire

2. Édito & présentation de la fédération France Victimes

3. L'année en chiffres

4. Les temps forts en 2022

5. Focus 2022 : Les thèmes marquants

5. Expertise et auditions

6. Actualité partenariats

6. Les avancées en 2022 en aide aux victimes

7. Des innovations pour améliorer l'aide aux victimes

7. Les projets européens

8. À retenir pour 2023

ÉDITO



2022, Année qui conforte à bien des égards la participation dynamique de France Victimes à la mise en œuvre de l'ensemble des politiques publiques d'aide aux victimes.

Le projet associatif de France Victimes a été remis sur le métier cette année : il réaffirmera notamment l'ambition d'apporter une aide à toute victime qui en aurait besoin, de faire progresser le droit des victimes, de valoriser et de diffuser l'expertise et l'expérience de notre réseau de professionnels engagés au quotidien auprès des victimes et aux côtés des institutions, mais aussi de fédérer, autour de France Victimes, l'ensemble des personnes impliquées dans l'accompagnement des victimes.

Cet « Essentiel 2022 » démontre sans conteste que cette ambition se réalise, et est même confortée année après année.

On constate tout d'abord, par rapport à 2021, une progression du nombre de victimes prises en charge (+ 5,24 % de victimes reçues, + 9,86 % d'entretiens réalisés) et des sollicitations au 116 006 (+ 6,65 %), numéro que la Fédération continue à gérer en qualité d'attributaire d'un nouveau marché public.

Les rencontres et échanges organisés en direction des adhérents, les réunions thématiques, la Conférence des Présidents, le séminaire des Directions à Paris, ou encore les Assises Nationales de Nevers ont constitué les événements phare de l'année, tous empreints d'un grand succès.

Une lettre ouverte a été diffusée aux candidats à l'élection présidentielle, des auditions parlementaires, travaux interministériels, échanges avec les ministères, ont eu lieu, ou encore une interpellation interfédérale du Gouvernement, à l'initiative de France Victimes, sur le sujet de la revalorisation des salaires.

De nouveaux dispositifs ont poursuivi leur déploiement, tels que les chiens d'assistance judiciaire, la plateforme Mémo de Vie, de nouveaux supports pour les mineurs victimes ou des dons de téléphones portables au bénéfice des victimes les plus fragiles.

La Fédération s'implique toujours plus dans les projets européens et sur la scène internationale, mais aussi au plan national, comme en témoignent, tant les signatures de plusieurs nouvelles conventions de partenariats, que la présence active persistante de France Victimes au sein d'instances nationales (FGTI, CNOP, CESE, CNVIF, CN2R, ONAC-VG, etc.).

Enfin, les axes et supports de communication ne cessent de se démultiplier et de s'amplifier (réseaux sociaux, vidéos, expo, etc.).

Cet Essentiel n'est cependant qu'un extrait de ce qu'a été l'ensemble des actions et des projets suivis par l'équipe fédérale, soutenue par les administrateurs membres des groupes de travail internes, et qui reste engagée au quotidien auprès des professionnels et bénévoles des associations adhérentes.

Riche de sens, il est un signe incontestable d'une action globale et complète au bénéfice de l'intérêt général et des victimes unies et indivisibles, et, surtout, un symbole fort de l'alliance entre l'œuvre de la Fédération et le travail quotidien des 130 associations du Réseau.

Merci à toutes et tous pour cet engagement.

– **Maryse Le Men Régnier**
Présidente de la fédération France Victimes



À PROPOS DE LA FÉDÉRATION FRANCE VICTIMES

France Victimes (FV) est une fédération d'associations d'aide aux victimes, créée en 1986, sous l'impulsion de Robert Badinter.

Sa mission est de promouvoir et renforcer l'aide et l'accompagnement des victimes et développer toutes mesures contribuant à améliorer leur reconnaissance.

La Fédération réunit 130 associations sur tout le territoire français et 1610 professionnels (juristes, psychologues, travailleurs sociaux).

Au sein de ces associations locales, toute victime d'une infraction (victimes de violences, d'atteintes aux biens, d'attentats, d'accidents de la route, d'événements collectifs, etc.), ainsi que ses proches, peut bénéficier gratuitement d'un accompagnement pluridisciplinaire (juridique, social, psychologique) par des professionnels formés.

France Victimes gère une plateforme téléphonique d'aide aux victimes, notamment le numéro national 116 006, qui apporte une écoute et une mise en relation avec l'association France Victimes locale ou l'entité la plus adaptée.

Organisme de formation continue depuis 1993, France Victimes réalise de nombreuses journées de formations en direction des salariés et bénévoles des associations, ainsi que de professionnels et œuvre pour la diffusion d'une culture commune de l'Aide aux Victimes.

L'ANNÉE 2022 EN CHIFFRES

**PLUS DE 354 000 VICTIMES ONT ÉTÉ AIDÉES CETTE ANNÉE
PAR LE RÉSEAU ET LE 116 0006**

+ 5,24 %
par rapport à 2021



308 282

VICTIMES AIDÉES*

dans une association
France Victimes

70 % sont des femmes
32 % sont des hommes

9 % sont mineurs
84 % sont majeurs
7 % ont plus de 65 ans



+ 9,86 %
par rapport à 2021

821 135

ENTRETIENS*

dont **73 938** entretiens spécialisés
(EVVI, TGD, JR, terrorisme...)

65 % à dominante juridique
14 % à dominante psychologique
14 % à dominante écoute/soutien
5 % à dominante sociale
2 % autre

72,3 %

victimes aidées pour une
atteinte à la personne

19,7 %

victimes aidées pour une
atteinte aux biens

3,3 %

victimes aidées pour un
accident de la circulation

4,7 %

victimes aidées pour un
autre type d'infraction

* Source : logiciel interne IPG, utilisé par 86 % des associations FV

+ 6,65 %
par rapport à 2021



46 239

SOLLICITATIONS

SUR LE 116 006

(appels, mails, formulaire de contact, etc.)



22

**CONVENTIONS DE
PRISE EN CHARGE
D'UN PUBLIC SPÉCIFIQUE**

74

JOURNÉES DE FORMATION



28

SESSIONS DE FORMATIONS

363

**PARTICIPANTS
aux formations**

LES TEMPS FORTS DE FRANCE VICTIMES EN 2022



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie
d'action suivante : ACTION DE FORMATION

Certification Qualiopi

En janvier, la fédération France Victimes répond aux exigences du Référentiel National Qualité et a obtenu la certification Qualiopi.

Projet [102]

La Fédération a contribué au projet [102] qui a pour objet d'alerter et sensibiliser aux dangers routiers. 102 œuvres accompagnées de témoignages de victimes, de proches et de professionnels.

Lettre ouverte au Président et aux candidats à la Présidentielle

Lors de la présidence par la France du Conseil de l'Union européenne, la fédération France Victimes a adressé une lettre ouverte à Emmanuel Macron, et également aux différents candidats à la Présidentielle, avec plusieurs propositions et recommandations pour améliorer l'Aide aux Victimes.

Séminaire des Directions AAV

En octobre, la Fédération a organisé le séminaire des Directions sur deux jours : des partages et échanges intenses et riches, sur les pratiques de chacun, des réflexions sur l'aide aux victimes de demain et le management en AAV. Plus de 100 associations étaient présentes ; un moment fort et stimulant pour la Solidarité, l'Unité et la Cohérence du réseau France Victimes.



116 006

Numéro d'aide aux victimes

Service et appel gratuits 7/7

Hors France métropolitaine, composez le +33 (0)1 80 52 33 76 (payant par forfait)

Le **nouveau marché** **116 006**

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

France Victimes a remporté le nouveau marché public du ministère de la Justice sur la gestion du 116 006. Ce marché inclut dorénavant une adresse mail dédiée aux victimes, une accessibilité pour les personnes sourdes, sourdaveugles ou aphasiques, et un élargissement des horaires de 9 heures à 20 heures.

Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme

France Victimes et plusieurs associations d'aide aux victimes ont participé au 11 mars. Organisée à Versailles, avec le Président de la République, cette cérémonie a eu une forte résonance européenne, eu égard à la Présidence Française du Conseil de l'Union Européenne.



Assises Nationales de l'Aide aux Victimes juin 2022

La 35^e édition des Assises Nationales de l'Aide aux Victimes à Nevers sur le thème « Santé et Justice, une nouvelle ambition au service des victimes ? », a réuni plus de 300 congressistes, avec des institutions et acteurs incontournables pour un travail partenarial plus abouti pour les victimes.

Visite du Garde des Sceaux à l'occasion du 22 février

Pour la journée européenne des victimes, le ministre de la Justice s'est rendu sur la plateforme téléphonique 116 006, dans les locaux de la Fédération. Il a pu échanger avec les écoutants ainsi qu'avec l'équipe de France Victimes. Il a été question de faire du 116 006, un numéro réflexe pour toutes les victimes européennes.

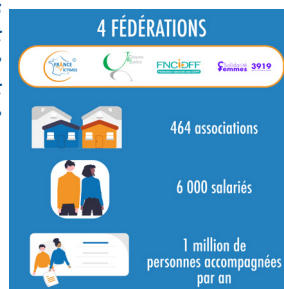


Mobilisation Ukraine

Le Réseau France Victimes s'est mobilisé pour les victimes de la guerre en Ukraine, notamment par la création de guichets uniques d'accueil et d'aide. La Fédération a également fait parvenir de la documentation au Réseau.

Revalorisation des salaires

Les 4 fédérations, France Victimes, FNSF, FNCIDFF et Citoyens et Justice ont uni leurs forces afin de demander à bénéficier des revalorisations salariales accordées à certaines professions dans le cadre de la Conférence des métiers. Le sujet reste encore d'actualité et sera suivi de près en 2023.



Justice restaurative en 2022

Le ministère de la Justice, en lien notamment avec France Victimes, a organisé un colloque dans le cadre de la Semaine internationale de la justice restaurative, avec en particulier des représentants des associations œuvrant dans ce domaine et la Fédération. La formation sur le sujet se poursuit par ailleurs, avec l'IFJR.

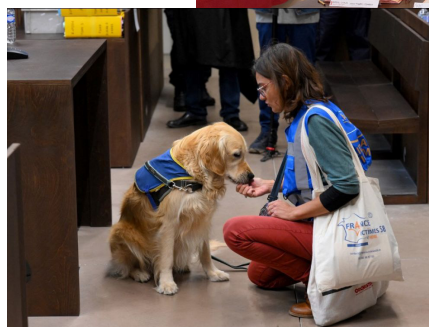
Conférence des Présidents

En décembre, s'est tenue la Conférence des Présidents sur le thème de la Gouvernance interne et des politiques publiques : la nouvelle Déléguée Interministérielle à l'Aide aux Victimes, Alexandra LOUIS, est venue échanger avec le Réseau et présenter ses axes d'actions.

FOCUS 2022 : LES THÈMES MARQUANTS

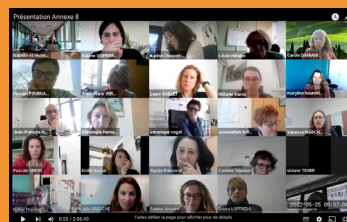
Accompagnement judiciaire des victimes

La Fédération s'est investie sur le déploiement des **Chiens d'Assistance Judiciaire (CAJ)** dans les tribunaux, avec les partenaires : le CAJ soutient moralement les victimes d'infractions (particulièrement les enfants), dans tous les actes de procédure. En mai 2022, une convention a été signée avec Royal Canin pour financer 3 nouveaux CAJ par an d'ici 2025. En octobre, France Victimes a participé à la conférence du 1er projet européen sur ce sujet, mené par VSE, pour former et déployer au moins 5 chiens en Belgique, Italie et France : FYDO (Facility Dogs). Enfin, pour la 1^{ère} fois, un CAJ a été présent lors d'un « grand procès » : l'accident de Millas, au tribunal de Marseille, pour humaniser les temps de dépositions des mineurs et faciliter, apaiser ces moments.



Crédits photos : Nicolas Tucet - AFP

Par ailleurs, **de nombreux procès dits « de grande ampleur »** ont eu lieu ou ont continué en 2022 impliquant largement le Réseau France Victimes : procès de plusieurs attentats à Paris, et accidents collectifs jugés partout en France, mobilisant les associations d'aide aux victimes du lieu du procès, du lieu de retransmission parfois, et du lieu de domiciliation des victimes. Par exemple : Paris, Angers, La Rochelle, Évry, Limoges, Marseille, Nice, Perpignan, Rouen, Grenoble.



Une Fédération toujours plus près du Réseau

France Victimes a à cœur d'organiser des réunions entre ses adhérents sur des sujets prédominants dans leur actualité. Sous forme de **webinaires**, ils permettent d'apporter des éclairages (par la Fédération ou un partenaire extérieur), d'**uniformiser les pratiques et, surtout, favorisent les échanges.**

En 2022, les accords collectifs, l'**Annexe 8** ont par exemple été à l'ordre du jour ; se tiennent aussi des Zooms thématiques : sur la Communication, à échéance régulière, ou encore sur un thème dédié, comme les **Bracelets Anti-Rapprochement.**

Enquêtes et partage des bonnes pratiques :

Plusieurs enquêtes ont été réalisées pour partager les bonnes pratiques dans le Réseau : sur la contribution citoyenne pour évaluer son impact après une 1^{ère} année de mise en œuvre, sur l'appellation France Victimes et son appropriation par les associations d'aide aux victimes 5 ans après, et sur les enquêtes EVVI pour un retour de terrain sur l'exercice et la réalisation de cette mission.

Côté communication, une enquête a également été menée auprès du Réseau. Elle a permis de mieux connaître les besoins et attentes, pour améliorer la communication sur la culture commune de l'aide aux victimes.

Enfin, une enquête a aussi été réalisée sur les attentes en matière de formation.

EXPERTISE ET AUDITIONS

Les réflexions interministérielles sur les sujets d'aide aux victimes sont souvent menées via des commissions de travail, auxquelles la Fédération est très largement associée.

L'expertise de France Victimes est régulièrement sollicitée de la part des partenaires et des institutions : ainsi, **dans le cadre du CNVIF (comité National des Violences Intrafamiliales)**, la Fédération a participé à l'élaboration du **Guide des bonnes pratiques du recueil de la parole de l'enfant**. Elle a également travaillé, sur impulsion du **ministère de la Justice**, à un **livret d'information des victimes** dans le cadre du bracelet anti-rapprochement, ainsi qu'à un guide, spécifiquement destiné aux associations d'aide aux victimes porteuses du dispositif.

La Fédération a par ailleurs été auditionnée par le Parlement ou des inspections générales pour porter la voix du Réseau sur **différents sujets et évolutions législatives pouvant impacter l'aide aux victimes** : aide juridictionnelle, Cours criminelles départementales, LOPMI, crimes de haine anti-LGBT en France, violences sexuelles sur mineurs, etc. Message porté : **préservé la place et les droits des victimes dans les procédures judiciaires, et garantir la prise en considération de leurs situations.**

ACTUALITÉ NOUVEAUX PARTENARIATS 2022



STANLEY

Violences Conjugales

La Fédération a développé 3 nouveaux partenariats sur le sujet des violences conjugales : ACCOR (2 e-learning sur la détection des violences et les bonnes postures à adopter), STANLEY (réponse téléphonique pour le dispositif Bracelet Anti-Rapprochement) et MASFIP (création de kits pour les victimes souhaitant quitter leur domicile).



Société Générale

En 2010, la Fédération et la Société Générale ont signé une convention de partenariat. La Société Générale a souhaité étendre le dispositif avec la mise en place d'une ligne téléphonique directement joignable pour les salariés victimes.



UNADFI

France Victimes et l'UNADFI ont signé une convention de partenariat en présence du Préfet Gravel, Président de la MIVILUDES afin de mieux accompagner les victimes de dérivés sectaires. Partenariat exposé à la Secrétaire d'État Sonia Backès lors de sa visite le 4 novembre.



Fédération Française de Football (FFF)

Déterminée à lutter contre toute forme de violence, la Fédération Française de Football a adopté un plan de prévention et d'actions pour la protection de ses licenciés et acteurs. Ainsi, la FFF et France Victimes ont signé un partenariat qui inclut la mise à disposition d'une ligne téléphonique dédiée.



Écoles & Enseignement Supérieur de Recherche

Engagées dans une démarche de prévention des violences sexistes et sexuelles au sein de leur communauté, l'École Nationale des Ponts et Chaussées, Centrale Lille ainsi que Centrale Supélec ont signé chacune une convention avec France Victimes, incluant la mise en place de lignes téléphoniques dédiées.

De plus, la Fédération collabore avec l'observatoire étudiant sur les violences sexuelles et sexistes.



CNRS

Cœuvrant pour la suppression de toutes formes de violences au travail, le CNRS a signé une convention de partenariat avec France Victimes, mettant ainsi à disposition une ligne téléphonique pour les agents victimes.

LES AVANCÉES EN 2022 EN AIDE AUX VICTIMES

Annnonce des décès

La DIAV a organisé un colloque sur **les annonces de décès en contexte judiciaire**, en partenariat avec France Victimes et le Centre National de Ressources et de Résilience. La Fédération est intervenue pour présenter le rôle des associations dans l'accompagnement des familles endeuillées. **Une circulaire interministérielle** sur le sujet a été publiée le 2 décembre, pour guider les professionnels de manière concrète dans cette annonce, sur le traitement respectueux du défunt et de ses proches, et le rôle de chacun.

Nouvelles évolutions pour l'Aide aux victimes

Les grandes nouveautés impactant l'aide aux victimes ont concerné l'ouverture de la **plateforme THÉSÉE**, pour porter plainte en ligne en cas d'escroqueries commises sur Internet, le harcèlement scolaire, la création du pôle « Cold cases ». De plus, est désormais prévue **l'information systématique de la victime de violences conjugales en cas de libération de l'auteur des violences, détenu** ; en a découlé une nouvelle mission d'information sur ce point, pour les associations d'aide aux victimes, souvent formalisée dans une convention avec le tribunal.

Suites concertation DIAV

France Victimes a poursuivi son **investissement dans les travaux sur le Parcours d'indemnisation des victimes** : ateliers participatifs sur la rénovation des supports écrits du FGTI adressés aux victimes, réflexions inter-institutionnelles sur de nouveaux supports pour les victimes, etc.

Une véritable co-construction avec tous les acteurs, permettant de belles avancées.

Réserve nationale d'aide et de soutien

Lors d'événements collectifs, les associations France Victimes interviennent sur le terrain. La Fédération a lancé début 2023 une réserve de professionnels, pour anticiper et organiser la mutualisation des personnels du Réseau en situations exceptionnelles, de façon légale, encadrée et coordonnée.

Elle recense une trentaine de professionnels.

L'accompagnement des victimes

L'accompagnement social

La Fédération a inauguré des « **réunions thématiques** », instaurant une dynamique collective de travail pour aborder les problématiques spécifiques au travail social dans l'aide aux victimes. Pour ces premières rencontres, les **questions relatives au logement ont été explorées**. Par ailleurs, afin de répondre aux besoins exprimés par les travailleurs sociaux du Réseau, la Fédération a mis en place des **groupes d'échanges de pratiques** à destination de ces derniers visant tant à aborder les réalités que les bonnes pratiques de terrain.

L'accompagnement psychologique

En 2022, le réseau France Victimes compte 345 psychologues : 60 % de salariés (92 % en CDI), 38 % de prestataires et 2 % avec un statut autre.

55 % des associations d'aide aux victimes **proposent des accompagnements psychologiques aux procès** ou sont susceptibles de le faire (comparution immédiate, correctionnelle ou Assises) et 7 % des psychologues font des **entretiens** en commissariat ou gendarmerie.

Face à la hausse des groupes de parole montés en associations d'aide aux victimes, une **formation spécifique** a été créée pour les psychologues autour de leur construction et animation, proposée par une psychologue du Réseau.

LES INNOVATIONS ET OUTILS POUR AMÉLIORER L'AIDE AUX VICTIMES

Des téléphones pour les victimes de violences

Grâce au partenariat France Victimes - Ecosystem, **1 000 téléphones reconditionnés**, issus d'une grande collecte solidaire dans le cadre du Tour de France ont été offerts pour une redistribution au Réseau afin d'aider les victimes dans le besoin.



Victimes françaises à l'étranger

La Fédération a créé pour le Bureau de la Protection des Mineurs et de la Famille du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères une affiche pour les Consuls et Ambassades, pour proposer de l'aide aux Français victimes rentrant en France, avec le numéro traduit du 116 006.

En lien avec **SAVE YOU**, plateforme dédiée aux femmes françaises, établies hors de France, victimes de violences conjugales et intra-familiales, France Victimes met à disposition sa webapp **Mémo de Vie**, et le Réseau en cas de retour en France.

Mémo de Vie, un facilitateur d'échanges

Mémo de Vie est un outil qui ne cesse d'évoluer pour s'adapter aux besoins terrains rencontrés par les professionnels et par les retours utilisateurs. Des nouveautés ont été développées et intégrées :

- Une **nouvelle page d'accueil** pour améliorer l'identification des fonctionnalités pour les utilisateurs et professionnels,
- Un **logo sécurité** et confidentialité pour informer sur les réflexes à adopter sur un outil numérique,
- Un **nouveau champ de recherche et la création d'étiquettes** dans la fonctionnalité journal.

Le projet est suivi, financé et accompagné par la **fondation AFNIC**, dont il a été élu lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt.



Nouveaux supports de communication France Victimes

La Fédération a créé un **livret pour les mineurs** « Mon parcours de Justice », et aussi un triptyque sur la violence au sein du couple reprenant les **4 phases de la violence conjugale** côté victime et auteur.



Sodebo et 116 006

Le numéro national de l'aide aux victimes du ministère de la Justice, le **116 006** est inscrit sur différents produits de la marque **Sodebo** suite à une opération menée par la Gendarmerie nationale.



LES PROJETS EUROPÉENS

La Fédération participe au **projet BeneVict**, qui fera état de la mise en œuvre pratique de la Directive Victimes depuis 2018 et réalisera une analyse des coûts-avantages de l'aide aux victimes, afin de faire des recommandations à la Commission Européenne concernant l'amendement de la Directive Victimes de 2012.

Les activités réalisées par chaque pays participant consistent en une recherche documentaire, l'envoi d'un questionnaire à des partenaires ciblés, la réalisation d'entretiens et une recherche relative à la collecte de données relatives à l'aide aux victimes.



Afin de clôturer le **projet WithYou**, relatif à l'accompagnement des victimes et témoins dans le système judiciaire, France Victimes a organisé une journée de sensibilisation et d'échanges avec le Réseau, qui a réuni plus de 60 participants.

Un atelier de sensibilisation a également eu lieu en collaboration et au sein de la Cour d'appel de Bourges, avec 25 participants (associations locales, police et gendarmerie, personnel judiciaire).

La Fédération a finalisé le **projet INFOVICTIMS III**, relatif au renforcement de l'information des victimes, notamment en élaborant, en collaboration avec le Réseau, le contenu du site internet **infovictims.fr** qui a également été traduit en anglais pour rendre accessibles les informations aux victimes étrangères.

Une campagne de communication a eu lieu sur deux mois précédant le lancement du site, qui a été présenté lors d'un séminaire en ligne organisé par la Fédération devant plus de 50 participants (Réseau France Victimes, DIAV, Ministère de la Justice, MEAE et FGTI).



Enfin, France Victimes, en lien avec **Victim Support Europe** et d'autres partenaires internationaux, a multiplié ses rencontres à l'international pour présenter le cadre d'intervention des associations d'aide aux victimes et l'expérience française de l'accompagnement des victimes de terrorisme lors des procès d'attentats en France.

FRANCE VICTIMES, C'EST :



130
ASSOCIATIONS
D'AIDE AUX
VICTIMES

850
LIEUX D'ACCUEIL
PARTOUT
EN FRANCE

1 610
PROFESSIONNELS
DE L'AIDE
AUX VICTIMES

350 000
PERSONNES AIDÉES
EN MOYENNE PAR AN

À RETENIR POUR 2023

**Assises Nationales France Victimes, les 15 et 16 juin à Montpellier, sur le thème
« Les victimes sous emprise : les mécanismes de la violence dans la sphère publique et privée »**

1^{ères} Assises nationales de lutte contre les dérives sectaires de la Miviludes

Déploiement du Chien d'Assistance Judiciaire (CAJ) sur les territoires

Participation aux États Généraux de la Maltraitance

**Lancement par le ministère de la Justice du PAMIVI :
Parcours d'accompagnement des mineurs victimes**

**Signature de nouvelles conventions de partenariat :
Gendarmerie Nationale, Citoyens et Justice, Grandes Écoles, Française des Jeux, etc.**

Ancrage de la présence de France Victimes dans le milieu sportif

Poursuite des actions en matière de protection de l'enfance

**Lancement des expérimentations partenariales visant à accroître les solutions
d'hébergements d'urgence pour les victimes de violences intrafamiliales**

**France Victimes partenaire co-animateur de l'EUCVT II
(Centre européen d'expertise des victimes du terrorisme)**

Poursuite active du déploiement de Mémo de Vie

Nouvelle dynamique et renouvellement des offres de formation

france-victimes.fr

France Victimes - 27 avenue Parmentier 75011 Paris - 01 41 83 42 00